

L'ouverture des collèves aux familles et au quartier

1. Paris familles quartier

Afin de rapprocher les familles des communautés scolaires, la Ville de Paris expérimente avec la fédération des centres sociaux, la mise en place, dès la rentrée 2011, de groupes d'échanges, de rencontres-débats, de groupes de parole ou encore de moments conviviaux avec les parents et les équipes pédagogiques des collèves Paul Verlaine (12^e), Guy Flavien (12^e), Georges Duhamel (15^e), Edgar Varèse, Sonia Delaunay et Charles Péguy (19^e).

Parce que le passage au collève est souvent autant source d'espérance que d'inquiétude, parce que l'entrée en 6^{ème} correspond aussi à l'entrée dans l'adolescence, et est parfois vécue comme le moment où les repères rassurants de l'école élémentaire disparaissent pour les parents comme pour les enfants, ce projet est l'occasion de renforcer les échanges avec les écoles élémentaires et les structures du quartier. Mieux répondre aux préoccupations des parents quant à la scolarité de leurs enfants et leur permettre de mieux appréhender le fonctionnement du collève, échanger sur les questions qui ont une incidence sur la scolarité comme la nutrition, la relation aux « écrans » ou aux outils scolaires, discuter des conflits entre parents et jeunes, ou encore permettre la construction ou la consolidation de réseaux de solidarité et d'entraides locaux, voilà l'ambition de ce projet.

Cette action expérimentale est subventionnée par la Ville de Paris à hauteur de 20 000 €.

2. Paris cœur de quartier

Des locaux vides en soirée, d'une part, des associations qui cherchent des locaux, d'autre part. Comment ne pas imaginer que cette situation ne peut pas trouver une solution ?

La Ville a donc décidé d'ouvrir d'avantage les locaux des collèves aux activités du quartier. Intitulée « Collève cœur de quartier », cette opération vise à optimiser les locaux des établissements en soirée et le week end, à répondre aux besoins de nombreuses associations, à développer une offre d'activités sportives, culturelles, civiques ou à caractère social et à améliorer les relations entre les familles et l'institution scolaire.

7 arrondissements pilotes ont été sélectionnés pour cette année : 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 18, 19^e et 20^e.

A partir des besoins recensés par la DASCO auprès des mairies d'arrondissement et des Directions concernées, des contacts sont pris, courant octobre et novembre 2011, avec des collèves de ces arrondissements pour leur présenter le projet et leur proposer ses modalités de mise en œuvre. Celles-ci seront précisées par une convention, soumise au conseil d'administration du collève.

Les actions associatives pourront démarrer à partir de janvier 2012.